


## FICHE PROGRAMME FORMATION

**Durée :** 5 jours / 35h   
21h à distance et 14h en salle

### **PUBLIC :**

- Techniciens de la construction, du bâtiment. Candidats à la réalisation du Dossier de Diagnostic Technique.

### **OBJECTIFS :**

- Acquérir les connaissances permettant d'accéder à la certification de personne Repérage Amiante « avec mention » et aux missions liées (connaissance approfondie des MPCA, adaptation de la méthodologie du repérage à des bâtiments complexes type IGH, bâtiment industriels...)
- Acquérir des compétences sur la prestation examen visuel liée au traitement de l'amiante (retrait et confinement)

### **PRÉREQUIS**

#### - Pour la formation :

- Connaissances de base en français et en informatique
- Connaissances dans le domaine de la construction et du bâti (formation disponible en option)
- Un ordinateur portable (équipé de Windows, Word, Excel en version 7 ou supérieur) pour tous les modules de formation

#### - Pour la certification Amiante avec mention :

*Conformément à l'arrêté du 8 novembre 2019, nous vous recommandons de faire valider l'acceptabilité des preuves de vos prérequis auprès votre organisme de certification*

- Disposer d'une expérience de minimum 3 ans dans les techniques du bâtiment ou de la gestion industrielle

OU

- Être titulaire d'un BAC+2 ou titre III dans le domaine du diagnostic immobilier

OU

- Disposer de toute preuve de détention de connaissances équivalentes en lien avec les techniques du bâtiment

### **PÉDAGOGIE et EVALUATION :**

Exposé dynamique, échanges de pratique, retours d'expériences, étude de cas avec un outil de simulation terrain

Des quiz (en amont et/ou en cours ainsi qu'en fin de formation).

### **ANIMATEUR :**

Formateurs experts (*Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande*)

### **PROGRAMME :**

Conformément à l'arrêté du 02 juillet 2018

#### **A DISTANCE (21H)**

- Réglementation (module général transverse)
- Exigences réglementaires
- Code de la santé publique
- Code de la construction et de l'habitation
- Connaissances générales de l'amiante
- Problématique amiante
- Code du travail
- Méthodologie du repérage pour les matériaux des listes A et B suivant la norme NF X 46-020 (préparation, terrain, rapport)
- Evaluation de l'état de conservation pour les matériaux de la liste A
- Evaluation de l'état de conservation et des risques de dégradation pour les matériaux de la liste B
- Désamiantage
- Gestion des déchets

CAS PRATIQUE : Réalisation d'une mission de repérage pas à pas

**IMPORTANT :** le parcours à distance doit être finalisé avant le démarrage de la formation en salle.

#### **EN SALLE (14H)**

- Mesures de prévention du risque amiante
- Aspects réglementaires en lien avec la liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique
- Evaluation et prévention des risques

RETOUR CAS PRATIQUE : Méthodologie du repérage depuis le devis jusqu'à la restitution des informations au client (prise en compte de la norme NF X46-020)

- Sécurité incendie dans le bâti
- Plan de retrait
- Traitement des déchets.
- Intervention extérieure d'un désamianteur
- Repérage avant démolition
- Examen visuel après travaux